

Quelle Méditerranée voulons-nous ? Sur quels grands projets de société ancrer le sens d'une destinée commune de ses peuples au-delà de leur diversité ?

Organisation mondiale, l'UNESCO ne peut raisonner en termes d'Euro-méditerranée associant les rives sud et est aux 15 pays membres de l'Union européenne. Elle appréhende la Méditerranée dans sa globalité d'aire éco-culturelle et non dans une perspective Nord-Sud. L'UNESCO refuse de voir en cette Méditerranée un élément perturbateur du paysage mondial appelé à être au XXI<sup>e</sup> siècle le théâtre d'un « choc des civilisations ». Elle discerne au contraire en elle, en raison même des multiples tensions et menaces qui l'affectent, le laboratoire idéal d'un monde de paix et de solidarité à construire, d'une modernité plurielle affirmée face aux risques d'uniformisation culturelle de la mondialisation. La réunion dans un même programme de l'ensemble de ses activités concernant la Méditerranée, en y associant aussi diverses initiatives extérieures, est l'expression de cette confiance et d'une volonté de mettre au service de la Méditerranée toute sa capacité d'action et de rassemblement. Ce programme relie aujourd'hui un millier d'institutions publiques et privées à travers 70 réseaux engagés dans des actions concrètes dans tous les pays du Bassin méditerranéen.

Le présent ouvrage reflète l'avancement des travaux, débats et analyses menés jusqu'ici au sein du Programme Méditerranée. Il réunit des textes de nombreux auteurs éminents, issus en majorité de la rive sud, sur les grands défis auxquels est confrontée la Méditerranée dans son ensemble. Il apporte un éclairage sur l'état d'une réflexion tournée vers l'action, qui se développera sur cette base au cours des années à venir.

**José Vidal-Beneyto**, sociologue et juriste, professeur à l'Université Complutense de Madrid, auteur de nombreux ouvrages, a été notamment Directeur général de l'Éducation, de la Culture et du Sport du Conseil de l'Europe, Conseiller principal du Directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, et le « point focal » du Programme Méditerranée de l'UNESCO jusqu'en novembre 1999.

**Gérard de Puymège**, historien, Docteur ès Sciences politiques, lauréat de l'Académie Française et de l'Institut de France, est depuis novembre 1999 le responsable du Programme Méditerranée de l'UNESCO. Fervent partisan du dialogue des cultures, ses travaux sur le nationalisme ont été traduits en plusieurs langues.

ÉDITIONS UNESCO

1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 45 68 43 00  
Fax : 01 45 68 57 41  
<http://www.unesco.org/publications>

ISBN 92-3-203725-4



9 789232 037254



PUBLISUD

La Méditerranée :  
modernité plurielle

José Vidal-Beneyto et Gérard de Puymège



# La Méditerranée : modernité plurielle

Édition et coordination :  
José Vidal-Beneyto et Gérard de Puymège



Éditions UNESCO | Éditions PUBLISUD

LA MÉDITERRANÉE :  
MODERNITÉ PLURIELLE

Éditions UNESCO/Éditions Publisud

## LA MÉDITERRANÉE : MODERNITÉ PLURIELLE

**Introduction** : José VIDAL-BENEYTO et Gérard de PUYMEGE ..... III

### I. LA MÉDITERRANÉE : UNE AIRE ÉCO-CULTURELLE

Edgar MORIN, **Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée** .. 3

Salah STÉTIÉ, **Un grand soleil plus grand que la lumière**..... 17

Fawzia ZOUARI, **La Méditerranée des femmes** ..... 29

Thierry FABRE, **La Méditerranée, une mosaïque de représentations** .. 49

Paul BALTA, **La globalité méditerranéenne**..... 57

Nourredine ABDI, **De l'aire régionale à travers l'exemple Méditerranéen**..... 65

Ahmed MAHIOU et Nouredine BACHI, **Quelle Méditerranée voulons-nous ?** ..... 79

### II. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MÉDITERRANÉE

Michel BATISSE, **Environnement et développement durable en Méditerranée**..... 95

Boris BERKOVSKI et Osman BENCHIKH, **Le Conseil Solaire Méditerranéen et les énergies renouvelables en Méditerranée** .. 105

*« Les idées et opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou leurs limites. »*

ISBN UNESCO : 92-3-203725-4  
ISBN PUBLISUD : 2-86600-559-3  
© UNESCO 2000

Logo de couverture : Massimo Miola

Houria TAZI SADEQ, <b>L'eau, facteur de paix entre les deux rives</b> .....	121
Atef HAMDY, Cosimo LACIRIGNOLA et Giuliana TRISORIO-LIUZZI, <b>Le développement durable et l'agriculture dans le bassin méditerranéen</b> .....	139
Youssef COURBAGE, <b>Population et migrations</b> .....	169
Abdelkader SID AHMED, <b>La Méditerranée : quel modèle de développement ?</b> .....	191

### III. MULTICULTURALISME, DROITS HUMAINS ET PAIX EN MÉDITERRANÉE

Joseph MAILA, <b>Les droits de l'Homme en Méditerranée</b> .....	209
Abdellatif FELK, <b>Education à la multiculturalité en Méditerranée : quelques constats et leurs corollaires</b> .....	225
Roland MINNERATH, <b>Religions, sociétés et laïcités autour de la Méditerranée</b> .....	239
Abdu FILALI ANSARY, <b>Islam et Laïcité: une aporie du XX<sup>e</sup> siècle?</b> ...	249
Gérard KHOURY, <b>Structures de famille et structures de pouvoir en Méditerranée: les chemins de la modernité au Liban</b> .....	261
Ahmed BEDJAOUI, <b>Les médias et la culture de la paix en Méditerranée</b> .....	293
Elisabeth MANN BORGHESE, <b>Développement durable et sécurité en Méditerranée</b> .....	299

## Introduction

par José VIDAL-BENEYTO et Gérard de PUYMEGE

La Méditerranée n'est pas une « *mare incognita* » et l'espace méditerranéen et les pays qui le composent ne sont pas un sujet inédit. Depuis l'Antiquité ils ont fait l'objet de très nombreux récits, descriptions, commentaires, analyses, rapports, études sur les plus divers aspects, qui ont donné lieu à une très vaste bibliographie concernant tous les secteurs scientifiques et tous les domaines de l'érudition humaine.

Au XX<sup>e</sup> siècle cette volonté de recherche et de réflexion a trouvé son expression la plus accomplie dans la figure de Fernand Braudel, dont les travaux ont représenté, non seulement une contribution importante à la connaissance de cette région, mais aussi et surtout, ont légitimé la problématique méditerranéenne comme un champ d'études capital et comme composante essentielle pour la compréhension du passé et pour le devenir de nos sociétés. Braudel nous fait voir, avec pertinence et simplicité que l'histoire du monde et son avenir passent, en bonne partie, par la Méditerranée.

Malheureusement, cette vision braudelienne n'a pas encore été intégrée dans les approches théoriques et scientifiques ni dans les analyses et les pratiques géopolitiques. La Méditerranée est considérée dans le paysage mondial comme un élément perturbateur mais, tous comptes faits, plutôt marginal. La destinée de la planète a d'autres coordonnées et son sort se joue ailleurs.

Tout au plus quand un idéologue en mal d'épouvantails essaie, pour les besoins de sa cause, de nous faire peur, brandit-il l'aire méditerranéenne et « ses » intégrismes comme l'espace privilégié des affrontements meurtriers entre civilisations qui rempliront le millénaire qui va commencer. Souvent aussi la Méditerranée nous est présentée comme un immense réservoir de

« boat people », comme un gigantesque cheval de Troie qui rend imparable l'invasion démographique de l'Europe par les peuples du Sud. Sans oublier la prétendue menace de l'agro-exportation des pays nord africains que l'on dit représenter un risque grave pour les économies agricoles de l'Europe du Sud.

Toute prospective de la peur empêche de poser les vrais problèmes et, dans notre cas, bloque l'apparition d'une réflexion sérieuse et responsable sur l'interdépendance des pays méditerranéens et de l'ensemble qu'ils forment. En outre prétendre, comme certains l'affirment, que la globalité, à laquelle cette interdépendance les destine, a perdu tout sens parce que la globalisation mondiale nous a fait tous, peuples et pays, interdépendants, relève de l'ignorance ou de la mauvaise foi. Car, en généralisant les processus transnationaux de tous ordres et en fragilisant, en conséquence, le cadre des États-nations, la mondialisation, au contraire, nous a obligés à penser en termes de grandes aires et nous pousse à organiser le monde en macro-régions. La distance entre le local et le mondial est trop grande pour qu'il puisse y avoir une vraie interaction entre eux, ils ont besoin d'un espace relationnel qui les rapproche et les rende, tout d'abord, intelligibles l'un à l'autre. Car si l'on veut que ce que nous pourrions appeler la « *glocalité* » dépasse sa condition actuelle de gadget rhétorique, il faut l'inscrire dans des espaces qui en lui donnant du sens la rendent opérative.

Ces espaces, par ailleurs, ne peuvent pas être des produits conjoncturels, de simples blocs politiques de portée tactique, ni des agrégats de motivations purement économiques. Si l'on veut qu'ils durent, il faut que leur force centripète puisse contrôler leurs tendances centrifuges, ce qui demande qu'ils soient de nature éco-culturelle. C'est-à-dire, qu'ils aient une histoire, au moins en partie, commune, faite, bien entendu, de coïncidences et d'antagonismes, de coopération et de conflits, de temps de guerre et de temps de paix, mais partageant les éléments de base d'une même culture, dont les expressions multiples et diverses abritent, néanmoins, les invariants d'une possible identité commune, modeste et refoulée, mais repérable et déterminante dans l'organisation urbaine de l'espace, dans l'idée de Dieu, dans les formes métriques de la poésie, dans la typologie sociale des passions, les façons de cultiver la terre, le sens de l'honneur, les pratiques commerciales, le concept du sujet ou le traitement de la transcendance qui sont propres à tous.

Une culture que l'on décèle, tout d'abord, dans les modes de notre vie quotidienne, qui semblent tous provenir d'une même matrice civilisationnelle : ce que nous mangeons et comment nous le préparons, nos relations interpersonnelles, nos pratiques vestimentaires, la hiérarchisation de nos loisirs,

nos comportements publics, les rituels de la vie familiale, nos fêtes populaires. Tous nos usages culturels, malgré leur grande diversité, ont des traits semblables et parfois identiques, montrant une si forte convergence dans l'essentiel qu'ils nous renvoient inévitablement vers un même tronc commun. Les mille variétés qui nous sont offertes pour préparer l'aubergine, de la « *caponata siciliana* » et du « caviar d'aubergines à la grecque », aux aubergines « *imam Bayildi* » et à « l'*alberchina amb ceba i tomaca* » de Valencia, nous disent que la différence domine tout en s'inscrivant dans une culture culinaire commune, où les analogies et les disparités des produits et des cuissons, les convergences et les dissimilitudes des condiments et des mets ont façonné un seul patrimoine des arts de la table. La diète méditerranéenne en est aujourd'hui l'emblème esthétique et gastronomique le plus prestigieux.

Enfin, l'interdépendance est, en même temps, la cause et le résultat de la condition analogue des principaux paramètres sociaux de tous les pays d'une aire éco-culturelle et de la similitude des problèmes auxquels ils sont simultanément confrontés. Il ne s'agit pas de postuler qu'ils ont tous atteint le même niveau de développement économique et de progrès social ni qu'ils vont réagir de manière identique et obtenir les mêmes résultats face aux mêmes difficultés et aux mêmes défis. Il suffit d'affirmer qu'ils sont tous au delà d'un seuil et sur un même *continuum* qui les lie les uns aux autres, conditionne leurs processus et transforme, en partie, leur sort individuel en destinée commune.

Il est évident que la planète est une, comme l'est la race humaine et que donc il existe une continuité terrestre qui rend proches et semblables les êtres humains. A cette « proximité » dans l'humain est venue se surimposer l'homogénéisation des processus de globalisation, à laquelle nous avons fait référence plus haut, qui n'efface pas les particularités et les différences mais seulement les estompe et les occulte. Mais ce sont justement ces différences, considérées dans leur totalité, que nous visons : en ayant recours aux ensembles éco-culturels nous nous référons à la spécificité commune des paramètres différentiels globaux de ces ensembles qui sont, dans une perspective quantitative, inférieurs à ceux qu'ils affichent par rapport aux paramètres globaux d'autres ensembles. Il conviendrait de préciser qu'il s'agit de paramètres globaux car il est évident que dans toutes les grandes aires, des sous-régions existent, avec de très fortes différences entre elles - aux USA par exemple, entre les Appalaches et Manhattan, en Europe entre les Pays Bas et les Abruzzes etc. Mais dans cette considération entre ensembles globaux, il n'est pas discutable que les variables les plus significatives de l'aire méditerranéenne sont plus proches de celles de l'Europe - pays candidats à l'entrée dans l'Union compris - que de celles de l'Afrique centrale, notamment, si

nous passons des variables quantitatives aux indicateurs qualitatifs. Nous ne faisons pas de jugements de valeurs mais des constats historiques, sociologiques et culturels.

Cette option pour un traitement globalement multi-culturel de la Méditerranée, où les données physiques, géo-politiques, historico-culturelles s'interpénètrent inextricablement, ont fondé le choix de M. Federico Mayor, alors Directeur-général de l'UNESCO, d'aborder l'aire méditerranéenne telle qu'elle est aujourd'hui. Nous parlons donc de Méditerranée sans y ajouter aucun adjectif, même si nous considérons légitime et pertinent que l'Union Européenne désigne son engagement en Méditerranée comme *euroméditerranéen* et que le Conseil de l'Europe situe sa louable préoccupation pour la problématique méditerranéenne sous le sigle général de ses actions Nord-Sud.

Ces précisions étant faites, il convient d'ajouter que les interrogations décisives auxquelles doivent répondre aujourd'hui les peuples de la Méditerranée sont également les grands défis que le siècle finissant lance aux générations futures.

Fantasmes de la surpopulation ; intégrismes qui débouchent sur des génocides ; pollutions tous azimuts entraînant la dévastation de la planète ; incapacité d'imaginer une société où travail, emploi, activités et loisirs deviennent des pratiques harmonieusement intégrées et accessibles à tous ; transformations de la violence en pulsion créative ; récupération du sens communautaire face à l'endoctrinement radical des personnes et au corporatisme sectaire des groupes ; instauration de la solidarité comme condition essentielle à l'épanouissement des individus ; célébration de la culture comme la seule dimension capable de donner une réponse adéquate à la faillite sociale et humaine à laquelle a conduit le triomphe universel de l'économisme spéculatif et financier, la culture qui seule peut nous sortir de ce puits de richesses pour quelques uns qui étouffent et détruisent le reste de la planète.

### Le Programme Méditerranée

Ce livre est le résultat d'un travail commencé il y a cinq ans. Il doit donc être compris comme l'expression et le résultat de cette action qui a eu comme cadre général le *Programme Méditerranée* de l'UNESCO. Il convient donc de présenter ce Programme d'une façon circonstanciée afin de donner son plein sens à l'ensemble de textes dont il a été à l'origine et dont certains ont fait l'objet d'une première présentation à l'occasion du *Multaqa* d'Agrigente

dont nous parlerons plus loin (p. X). En vue de cette réunion a été préparée une compilation thématique en dix volumes, aux introductions rédigées par les meilleurs spécialistes des problématiques méditerranéennes. A la suite du *Multaqa*, une brochure réunissant les principales interventions des personnalités invitées a été transmise à tous les chefs d'Etat des pays méditerranéens et la revue *Confluences Méditerranée* (N° 28, hiver 1998-1999) a repris plusieurs textes majeurs qui y avaient été exposés. L'ouvrage que nous présentons ici se situe dans la droite ligne de ces publications antérieures et aspire à devenir un bilan d'étape dont la vocation serait de rendre compte de ce qui a été accompli et de servir de base à un nouveau départ.

En 1994, son Directeur général a décidé de regrouper l'ensemble des activités méditerranéennes de l'UNESCO en un même Programme ouvert par ailleurs à l'incorporation d'activités et réseaux extérieurs, et à l'établissement de coopérations avec d'autres institutions publiques (Plan d'Action Méditerranée de l'ONU, ALECSO, Processus euroméditerranéen de l'Union Européenne, projets « transméditerranéens » du Conseil de l'Europe...) ou privées (Fondation Orient/Occident, Fondation Européenne de la Culture, Forum Civil Euromed...). L'Agence Européenne pour la Culture a été associée dès le début à la conception, à la mise en forme et à la réalisation de ce programme.

Conçu de façon très souple, comme un réseau de réseaux engagés dans des actions concrètes de terrain, le Programme en compte actuellement 70 reliant entre elles près d'un millier d'organisations réparties dans tous les pays de la Méditerranée.

A titre d'exemple, citons le réseau des *Centres d'Etudes méditerranéennes*, qui a mené à bien deux recherches internationales sur « Les sociétés civiles en Méditerranée » et sur « Les enjeux de l'interculturalité » ; « le Réseau de recherche sur l'aire régionale méditerranéenne », dont les travaux sont en cours de publication sous le titre « A la recherche d'une centralité méditerranéenne » ; et le *Réseau Euroméditerranéen des Sciences sociales* qui poursuit depuis 1997 des travaux sur le thème de la perception de l'altérité et l'étude des processus conduisant au rejet de l'autre. Dans une perspective de haut niveau institutionnel, il convient de mentionner le *Réseau des Académies des pays méditerranéens*, qui relie plus d'une vingtaine d'Académies nationales et prépare un inventaire des Académies du bassin et de leurs principaux domaines d'activités. Parmi les nombreuses réalisations de ce réseau, relevons en 1999 la tenue en Tunisie d'un colloque sur « le fait religieux aujourd'hui », des écoles d'été sur l'énergie solaire et la préparation d'un « livre blanc » sur les grands défis auxquels la Méditerranée est confrontée.

Dans le secteur universitaire, la *Communauté des universités méditerranéennes*, qui associe 165 établissements d'enseignement supérieur répartis dans tous les pays de la Méditerranée, facilite le développement de liens directs entre les universités méditerranéennes, réalise des projets de recherches sur des problèmes d'intérêt commun et favorise les échanges de professeurs. Dans le même esprit, le *Programme Peace* de l'UNESCO s'applique à apporter des réponses adaptées aux énormes besoins des universités et collèges techniques de Palestine (formation d'enseignants et de gestionnaires d'universités, bourses d'échanges et d'études à l'étranger, Chaires UNESCO, etc.). En ce qui concerne l'Éducation primaire et secondaire, un vaste ensemble de réseaux organise des échanges interscolaires, des concours, des croisières pédagogiques ; etc.

Quant aux activités civiques, le *Forum des citoyens de la Méditerranée*, qui a organisé en 1998 les premières « Assises annuelles de la citoyenneté en Méditerranée », se donne pour objectif de contribuer à l'émergence d'une société civile méditerranéenne en dialogue permanent avec les institutions étatiques. Le *Réseau Femmes de la Méditerranée pour la coopération et la parité* regroupe une série de projets, réseaux et activités auxquels il se propose de donner une plus grande synergie (Forum des femmes de la Méditerranée, Centre UNESCO pour les femmes et la paix dans les Balkans, réseau de vigilance pour la coopération et la parité, ateliers d'histoire sur les femmes en Méditerranée, etc.). Le *Centre méditerranéen des Droits de l'Homme* a pour but de promouvoir un consensus multiculturel sur les Droits humains fondé sur la diversité des traditions culturelles dans les pays méditerranéens. Dans le même esprit, le *Réseau contre l'intolérance, la discrimination et la violence en Méditerranée et Mer Noire* vise à contribuer au dialogue des cultures dans la lutte contre l'extrémisme, la discrimination et l'exclusion. Les réseaux de villes et sites méditerranéens permettent une meilleure circulation d'informations une plus grande concertation sur des questions d'intérêt commun (patrimoine matériel et immatériel, environnement, ressources en eau, lutte contre l'exclusion...) et contribuent au décloisonnement des divers secteurs professionnels concernés.

Les réseaux du Programme sont aussi très actifs dans les domaines des arts et de la communication : le *Réseau des Centres culturels de la Méditerranée sud*, l'*Institut International du Théâtre de la Méditerranée*, le *Conseil International des Manifestations cinématographiques de la Méditerranée*, l'*Héritage d'Al Andalous*, le *Réseau des itinéraires culturels de la Méditerranée*, le *Réseau du tourisme culturel*, couvrent un très large éventail d'activités culturelles, sans négliger de prendre en compte leur dimension politique et économique. Un ensemble de réseaux relie entre eux, au sud comme au nord, les praticiens et les organisations les plus avancés dans le

domaine des média et de la communication : l'*Observatoire pour la Communication culturelle et audiovisuelle en Méditerranée* se consacrant en priorité à la recherche de pointe et à l'étude de ses applications dans le contexte méditerranéen, le *Réseau des média de la Méditerranée*, associant les principaux réseaux de télévision et de journalisme méditerranéens (CMCA, COPEAM, JEMSTONE, REMFOC...), ayant pour but de promouvoir la coopération entre télévisions, radios et presse écrite et la formation de journalistes. Les *réseaux et services informatiques en Méditerranée*, les réseaux *MEDLIB* et *Bibliothèques et Forums virtuels en Méditerranée* ont pour objectif d'accroître les échanges d'informations entre les pays du sud et du nord par l'organisation de banques de données, de bibliothèques et de Tables rondes virtuelles, notamment dans les domaines culturel et scientifique et sur les thèmes des Droits humains, de la tolérance, de la démocratie et de la paix.

La dimension scientifique du Programme est notamment présente dans les grands secteurs des énergies renouvelables et protectrices de l'environnement, de la recherche hydrologique et océanographique, et de l'innovation technologique. Citons le *Conseil Solaire Méditerranée*, initié en 1993 au sein du Conseil Solaire Mondial lancé par l'UNESCO en coopération étroite avec les principales Organisations nationales, régionales et internationales, le Secrétariat des Nations Unies et la Commission Européenne. Le Conseil, qui associe les ministres responsables de l'énergie et/ou de l'environnement de 20 pays de la Méditerranée autour du *Programme Solaire Méditerranéen* (1996-2005), a pour objectif la promotion et le renforcement de la coopération régionale dans le domaine des énergies renouvelables. Dans celui de l'eau, le réseau *FRIEND-AMHY* apporte une contribution importante à l'étude des régimes hydrologiques du bassin par la mise en commun de données et le développement de la coopération scientifique. Par ailleurs, les réseaux de recherche océanographique et maritime, coordonnés par la Commission Océanographique Intergouvernementale développent de nombreuses activités dans les domaines de l'océanographie physique et chimique, de la modélisation, de la recherche sur l'eutrophisation, de la cartographie des fonds, de la recherche et de la surveillance en matière de pollution marine. *Medinfo*, *Seaweb* et *Medisle* sont des réseaux d'information, de recherche et de formation sur les questions maritimes.

D'une façon complémentaire, le *Réseau méditerranéen pour la science et la technologie des matériaux de pointe à base de polymères* contribue à la stimulation du processus d'innovation dans les pays du bassin, notamment en facilitant l'accès à certains laboratoires pour des projets communs et en intensifiant les contacts entre les chercheurs, les centres de recherche et les industries spécialisées. Dans ce sens, depuis 1994, ce réseau a organisé les

premières *Expositions méditerranéennes de l'innovation technologique*. De même, le *Centre méditerranéen pour la protection de l'environnement et le développement durable*, dont la vocation est de lier le développement économique des pays du Sud et de l'Est méditerranéen, a mis sur pied divers projets pilotes associant partenaires institutionnels et industriels, centres de recherches et Organisations non-gouvernementales (ONG). Ces projets pilotes seront développés en priorité dans les domaines de l'eau, de la lutte contre la désertification, du traitement des déchets, de la gestion urbaine et de l'utilisation d'énergies renouvelables.

La vocation opérationnelle du Programme appelait la constitution en son sein d'un forum servant de *think tank* et doté d'une grande visibilité. Ce rôle y est tenu par le *Multaqa Méditerranéen de l'UNESCO*, dont le nom est emprunté à un mot arabe désignant à la fois une assemblée, un lieu de rencontre et un carrefour ouvrant la voie à plusieurs chemins. Une première session du *Multaqa* s'est tenue à Agrigente du 17 au 20 septembre 1998, sur le thème « des cultures pour la paix », réunissant deux cent responsables de réseaux autour de scientifiques, artistes, intellectuels et de personnalités éminentes de la politique, de l'économie et des media, en présence du Directeur général de l'ALECSO et de hauts représentants du Conseil de l'Europe, de la Commission Européenne, de villes et régions de la Méditerranée.

Le plus important résultat du *Multaqa* a été la création du *Conseil Méditerranéen de la Culture*, organisation de nature non gouvernementale réunissant un certain nombre d'entités privées et publiques ayant vocation de mécènes et directement concernées par la problématique et l'avenir de l'aire méditerranéenne. Une réunion préparatoire a été organisée à l'UNESCO le 15 juillet 1998 au cours de laquelle ont été définies les grandes lignes de son action. A cette occasion, il a été confirmé que les membres du CMC ne pourraient pas être des organisations culturelles, scientifiques, éducatives, humanitaires, etc., puisque celles-ci font déjà partie du Programme Méditerranée ou en ont la vocation. Les membres privés, en conséquence, sont, soit de condition économique ou sociale tels que compagnies industrielles et commerciales, banques, caisses d'Épargne, etc., pour ceux de nature économique ; soit des fondations, coopératives, associations volontaires, etc., en ce qui concerne les acteurs sociaux. Quant aux membres publics, ils sont soit des organismes ayant des responsabilités administratives au niveau sous-étatique, tels que régions, provinces, villes, etc., soit des structures parapubliques ayant une personnalité juridique autonome par rapport à leurs ministères de tutelle.

Le CMC a été créé conformément à la loi maltaise et le gouvernement de Malte lui a accordé à titre exceptionnel les privilèges d'une organisation

internationale non gouvernementale. Il lui a été également offert, à titre gracieux, un local à La Valette pour y installer son siège social, et le personnel nécessaire pour sa gestion ordinaire. Sa vocation principale est de soutenir le Programme Méditerranée de l'UNESCO tout en collaborant étroitement avec les grandes Organisations intergouvernementales concernées par la Méditerranée et notamment le Programme MEDA de l'Union Européenne ainsi que les diverses initiatives promues par le Conseil de l'Europe, l'ALECSO et le PAM. A cet égard, il convient que les institutions membres du CMC disposent d'une large base financière et d'une capacité de gestion indiscutable, afin qu'elles offrent toutes garanties concernant leur efficacité dans la réalisation des programmes et des actions qui lui seront confiées par ces Organisations, sans qu'il soit besoin de puiser dans les budgets y afférant pour leurs frais ordinaires de fonctionnement.

Le CMC se veut aussi plate-forme de propositions et de débats relatifs aux grands défis de l'aire méditerranéenne - désertification et ressources hydriques, multiculturalisme et dialogue des religions, contrôle de la pollution côtière, énergies renouvelables, population et migrations, travail et emploi, développement durable - en même temps qu'instance de promotion et de suivi d'actions cherchant à leur apporter une réponse. En ce qui concerne ces actions, seront considérées comme prioritaires, d'une part, la réalisation de bilans sur la base des analyses et recherches déjà existantes relatives aux différents thèmes et problèmes ci-dessus mentionnés et la formulation de synthèses et de propositions et d'autre part, les activités de formation aux nouveaux métiers et aux activités professionnelles de haut niveau ainsi qu'à la gestion macrorégionale, en association avec des institutions spécialisées d'enseignement supérieur. Ces cours seront destinés aux fonctionnaires publics, aux cadres des sociétés privées et aux experts des pays de la Méditerranée.

La création d'un réseau de bibliothèques et d'archives - livres et documents ainsi qu'œuvres audiovisuelles - en collaboration étroite avec la Bibliothèque d'Alexandrie, a été proposée. Une telle action permettra de mieux protéger et faire rayonner la *mémoire de la Méditerranée*, titre donné à cette activité. En ce qui concerne l'audiovisuel, une action d'urgence devrait être lancée en faveur de la digitalisation du matériel existant, actuellement menacé de dégradation rapide et parfois déjà gravement détérioré.

La culture de la paix sera en outre le point d'ancrage d'un groupe de grandes personnalités contre la violence en Méditerranée, qui sera complété par la création d'un centre pour la promotion de la paix maritime dans cette zone et par la promotion et l'animation du dialogue interculturel sur les droits humains. Un réseau de centres d'études historiques proposera une nouvelle



version de l'histoire de la Méditerranée en tant que globalité et dans les rapports bilatéraux des pays qui la composent, afin d'éliminer les stéréotypes négatifs aujourd'hui encore dominants.

Dans le même esprit, le CMC a également fait sienne l'idée de la création d'une chaîne de télévision thématique pluriculturelle et multilingue sur la Méditerranée, *Euromed TV*, proposée par la Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen, avec l'appui de la Commission Européenne. Ce projet, aujourd'hui réalisable grâce à l'ouverture de canaux satellitaires et aux progrès de la numérisation, pourrait devenir l'un des facteurs les plus efficaces du dialogue des cultures, de la prise de conscience d'une identité commune, aux expressions multiples, partagée par les peuples méditerranéens ainsi qu'un pôle majeur de promotion de la création audiovisuelle en Méditerranée.

Le développement de la conscience écologique des grands acteurs sociaux et économiques et des populations méditerranéennes constitue un thème permanent de son programme. Dans cette perspective, le soutien au tourisme écoculturel dans l'espace méditerranéen représente un moyen décisif pour contribuer à la croissance économique dans le cadre d'un développement durable. En ce qui concerne la problématique de l'eau, la Division des sciences de l'eau de l'UNESCO, en association avec la ville de Valence, en Espagne, elle aussi membre du Conseil, est en train de créer un Centre international de recherche et de formation pour la résolution des conflits hydriques, qui peut devenir un instrument très utile pour contribuer à pacifier les antagonismes dérivés de l'usage de l'eau en Méditerranée. Les deux fondatrices seraient très heureuses que d'autres institutions puissent se joindre à elles. Le CMC est également intéressé à créer un autre instrument de formation des formateurs et d'experts pour la lutte contre les désastres naturels en Méditerranée, particulièrement contre les effets des inondations et des tremblements de terre. Il va sans dire que dans ce domaine, le CMC coopère avec d'autres institutions concernées par ces problèmes, notamment le Plan Bleu.

Divers membres du CMC ont proposé la création d'une Biennale Méditerranéenne des Arts qui rassemblerait de façon rotative un vaste ensemble de manifestations provenant des arts plastiques, des arts du théâtre, de la musique, de la danse et des arts visuels.

### La Méditerranée, aire éco-culturelle

Contrairement à l'état centralisé unificateur, les aires éco-culturelles sont le creuset d'une complexité qu'il ne faut pas réduire mais épouser. Nous de-

vons apprendre à développer en nous « l'amour de la complexité » en une démarche intellectuelle multidimensionnelle, prenant en compte simultanément l'un et le divers, et ouverte à la multiculturalité. C'est ce à quoi nous invite *Edgar Morin* en nous appelant non seulement à penser la Méditerranée mais aussi à « méditerranéiser la pensée ».

Amour de la complexité, sens du paradoxe, c'est dans ce même esprit que *Salah Stétié* interprète la Méditerranée plurielle, source de barbarie et de haine de l'autre, mais aussi initiatrice de l'idée de **personne**, unique, mais en dialogue permanent avec l'autre et la société. *Personne*, mot féminin : *Fawzia Zouari* inscrit le statut de la femme au cœur du débat sur les problèmes de société en Méditerranée. Porteuse d'un nouvel humanisme du monde méditerranéen, la femme est aussi à l'avant-garde de l'essor actuel du mouvement associatif au sud du Bassin, comme le relève à juste titre *Paul Balta*, qui témoigne de sa présence à la globalité méditerranéenne, vécue comme une évidence dont il retrace la généalogie politique. Globalité que l'on retrouve au cœur de la réflexion menée par *Noureddine Abdi* sur *l'aire régionale Méditerranée*, comme chez les auteurs de tous pays, époques et tendances présentés par *Thierry Fabre*, qui nous montre comment, de simple concept géographique, la Méditerranée est devenue progressivement source d'un sentiment d'appartenance à une communauté culturelle.

Mais nous sommes nous suffisamment demandé quelle Méditerranée nous voulions ? Et sur quel grand objectif orienter une volonté commune d'intégration ? *Ahmed Mahiou* et *Noureddine Bachi* soulignent que les textes officiels issus du Nord favorisent jusqu'ici plus la mobilité des capitaux que celle des personnes et sont parfois perçus au Sud comme des sortes de contrats pré-établis à l'élaboration desquels toutes les parties n'ont pas participé. Quant aux projets d'intégration régionale de la rive sud (République Arabe Unie fondée en 1958, Union Egypte - Syrie - Irak en 1963, Comité permanent Maghrébin de 1964, Union Egypte - Libye - Soudan en 1968, sans compter la série de fusions - éclair tentées par *Mohamar Kadhafi* avec l'Egypte (1972), la Tunisie (1974), la Syrie (1980), le Maroc (1984), elles ont toutes avorté pour cause de rivalités personnelles de haines ancestrales avivées par les nationalismes importés d'occident. Seule subsiste l'Union du Maghreb Arabe (UMA), créée en 1989, mais très affaiblie par la crise du Golfe, la proscription de la Libye et la guerre civile algérienne<sup>1</sup>. Ces projets, paralysés par les crises politiques, n'ont pas de leur côté, répondu aux attentes qu'ils ont fait naître.

1. Voir BALTA, Paul, RULLEAU, Claudine, *Le grand Maghreb, des indépendances à l'an 2000*, Paris, La Découverte, 1990.

## Environnement et développement durable

Ce qui frappe en premier lieu, c'est le rôle de la question (nouvelle en relations internationales et d'une indiscutable actualité) de l'environnement comme ferment de la prise de conscience politique d'une « entité » méditerranéenne, et comme catalyseur de sa reconnaissance institutionnelle. La sécurité (du Nord) viendra plus tard.

Ainsi en fut-il aux Nations-Unies, pour la création du Plan d'Action pour la Méditerranée, mais aussi au Conseil de l'Europe au sein duquel la réflexion sur la problématique « transméditerranéenne » a pris naissance à l'initiative de la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux dès la fin des années 70 - autour du thème de l'environnement - rencontres ensuite élargies aux problèmes démographiques, migratoires, et enfin à la sécurité. De même, c'est à partir de conférences sur l'environnement en Méditerranée que l'Union Interparlementaire a progressivement constitué son projet de Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée, inspiré par la CSCE intergouvernementale.

En ce sens, comme dans le domaine de la création, ce n'est plus l'image glorieuse et compassée, hellénophile et latinomane d'une Méditerranée « mère des civilisations », « mer de l'Histoire » qui s'impose à nous, mais celle d'une mer laboratoire du monde à venir et à construire<sup>2</sup>.

C'est en Méditerranée en effet et à son échelle, que le concept de développement durable (*sustainable development*), lancé à la Conférence de Stockholm en 1972, verra sa première reconnaissance officielle. Dix-sept Etats de la zone et la Communauté Européenne ont signé en 1975 la Convention de Barcelone, créant le *Plan d'Action pour la Méditerranée* (PAM), soit 17 ans avant que le sommet de Rio de 1992 n'applique le concept à la terre entière. L'accord s'est ensuite élargi à l'ensemble des pays du Bassin, consacrant pour la première fois l'existence juridique de la Méditerranée<sup>3</sup>. Le PAM a constitué en son sein un remarquable instrument de prospective, le Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée. Son Président, *Michel Batisse*, présente ici les principales dimensions de son action notamment en matière de gestion des ressources naturelles.

2. Voir FABRE, Thierry (sous la direction de), *La Méditerranée créatrice*, Paris, Editions de l'Aube, 1994.

3. Voir ANTOINE, Serge, *Méditerranée 21. 21 pays pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Développement durable et environnement*. Paris, 1995.

Parmi celles-ci, une place importante est réservée à celle des ressources en eau, source de vie mais aussi condition de liberté ou de dépendance des peuples, voire arme de guerre dans une zone extrêmement contrastée selon les pays. *Houria Tazi Sadeq* en appelle à un nouvel ordre juridique international de l'eau transcendant les souverainetés nationales et ouvrant la voie à une plus grande démocratie interne et internationale.

Des politiques régionales limitant les gaspillages s'imposent également dans le domaine agricole tant en ce qui concerne l'irrigation que le contrôle des pollutions. Actions éminemment civiques auxquelles doivent participer pouvoirs locaux, instituts de recherche et ONG (*Hamdy, Lacirignola et Trizorio-Liuzzi*).

Éminemment civique aussi est la promotion des énergies renouvelables appelées à jouer un rôle particulièrement important en Méditerranée, notamment pour les populations se trouvant en milieu rural et dans les zones isolées et montagneuses. *Boris Berkovski* et *Osman Benchikh* nous montrent comment le Conseil Solaire Méditerranéen, initié par l'UNESCO dans le cadre du Conseil Solaire Mondial, contribue à l'établissement d'une coopération plus approfondie dans les domaines de la recherche et de la formation, comme dans la réalisation de projets prioritaires nationaux ou régionaux. L'action de terrain au niveau local est aussi porteuse d'un triple message, celui de la globalité Méditerranéenne, du développement durable et d'une culture de la paix.

Nous touchons ici au domaine des choix économiques fondamentaux, tant au niveau local que national et international. Les grandes disparités entre les pays riverains ne rendent-elles pas hasardeux des projets de coopération économique régionale ? Face aux deux propositions d'inspiration libérale (Banque Mondiale et Partenariat euroméditerranéen) existe-t-il une troisième voie ? Telles sont les questions auxquelles *Abdelkader Sid Ahmed* cherche une réponse.

Le développement économique lui-même, comme la lutte contre la violence et les exclusions, restent pour une bonne part soumis au facteur démographique et aux migrations volontaires ou forcées dont la Méditerranée est devenue l'un des théâtres les plus tragiques. S'appuyant sur un ensemble de statistiques du Nord et du Sud, le démographe *Youssef Courbage* dément toutefois les prophéties catastrophistes face au pessimisme ambiant et au fantasme d'une Europe assiégée sur son flanc sud.

### Multiculturalisme, Droits Humains et paix en Méditerranée

Nous avons vu le rôle éminemment fédérateur de la protection de l'environnement et du recours préférentiel aux énergies douces en Méditerranée. Un autre élément majeur s'y ajoute : les Droits Humains, mis au premier plan par le processus de Barcelone. Comme le relève *Joseph Maila*, il ne s'agit pas, dans le cadre de l'Euroméditerranée, d'imposer le respect des Droits Humains, mais de les penser ensemble comme élément structurant du partenariat à construire.

Quand, le 10 décembre 1948, l'Assemblée Générale des Nations Unies proclame que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme représente un idéal commun que tous les peuples et nations doivent chercher à atteindre, elle le fait en vertu du principe selon lequel ses destinataires, les êtres humains, ont tous la même nature, les mêmes droits et devoirs et qu'en conséquence leur reconnaissance et leur mise en pratique doivent être universelles.

Cette proclamation, indiscutable en tant que principe formel, ne l'est plus quant il s'agit d'en formuler les contenus concrets, dès lors que nous acceptons comme également fondamentales la revendication de la différence, l'affirmation des identités collectives, la sauvegarde de la pluralité religieuse et culturelle. L'évolution de nos sociétés exige désormais que le pluralisme politique s'appuie sur la diversité des cultures. Ceci nous oblige à situer aujourd'hui la prétention à l'universalité des Droits Humains et des valeurs démocratiques dans un horizon référentiel, à les considérer comme modèles d'orientation et non à prétendre les enfermer dans une formulation rigide et définitive. D'où la nécessité d'opposer à la vision close et figée des Droits Humains une dynamique ouverte et évolutive de ces Droits.

Les Etats méditerranéens de toutes obédiences politiques et religieuses ont tous signé la Déclaration des Droits de l'Homme de l'ONU mais ils n'en donnent pas tous la même interprétation. La Déclaration de 1948 est par ailleurs remise en cause ici et là par la référence à des propositions alternatives telles que la *Déclaration islamique des Droits de l'Homme* (1981) et la *Déclaration des Droits de l'Homme en islam* (1990), adoptées au cours de la décennie qui a vu naître la *Charte Africaine des Droits Humains et des Peuples* (1981) et la Déclaration de Bangkok, dite *Déclaration des Valeurs Asiatiques* (1983), documents d'esprit plus communautaire que la Déclaration de l'ONU très marquée par l'individualisme occidental. Analysant et comparant la Déclaration de 1948, et celles, islamiques, de 1981 et 1990, *Roland Minnerath* relève en outre de nombreuses divergences d'attitudes

selon les pays en ce qui concerne la liberté de pratiquer les religions et les droits des communautés religieuses.

L'essor de la démocratie et des Droits Humains dans les pays du sud de la Méditerranée est certes fonction du niveau de développement socio-économique mais aussi de celui des dépendances idéologiques et religieuses - laïcité ou état confessionnel. La laïcité est elle envisageable au sein de l'islam ? Dans l'esprit de nombre d'occidentaux et de musulmans - européens ou non - la réponse ne saurait être que négative. Peut-on, alors, parler de modernité hors d'une distinction claire entre le religieux et le politique ? *Abdu Filali Ansary* porte un regard neuf sur cette incompatibilité hâtivement proclamée.

Sommes-nous ici à la racine des difficultés rencontrées par les sociétés proche-orientales face à certains aspects de la modernité, relevés notamment par *Matvejevitch*<sup>4</sup> ? *Gérard Khoury*, dans une étude complétant celle de *Filali Ansary*, nous propose une grille de lecture à partir des interactions entre structures de famille et structures de pouvoir. La reconnaissance par le monde chrétien du dogme fondamental de la consubstantialité (Jésus Dieu et homme à la fois), qui triomphe au concile de Nicée, favorise, comme l'avait relevé *Denis de Rougemont*<sup>5</sup>, un rapport nouveau à la matière permettant le développement des sciences et l'émergence de la notion de personne, libre et responsable, autonome et reliée à la société, mais distincte du groupe, de la famille, du clan, et fondement de la démocratie contemporaine. Le monde islamique, qui n'a pas connu cette bifurcation du dogme, serait, selon *Khoury*, resté fidèle au schéma de la famille patriarcale, des relations hiérarchiques et des structures verticales. Cette thèse appelle selon nous un large débat.

Les sociétés du sud de la Méditerranée peuvent elles, donc, s'ancrer dans le même concept de civilité que celles de l'autre rive ? Leurs acteurs sociaux collectifs peuvent probablement jouer les mêmes rôles, mais avec des modalités différentes. Lesquelles, et avec quelles inscriptions dans les différents processus sociétaux ? *Gérard Khoury*, *Abdu Filali-Ansary*, *Ahmed Mahiou* et *Noureddine Bachi*, n'apportent bien sûr pas de réponses définitives, ils nous ouvrent, toutefois, des pistes d'un grand intérêt.

4. MATVEJEVITCH, Predrag, *Bréviaire méditerranéen*, Paris, Fayard, 1993.

5. ROUGEMONT, Denis de : *L'Aventure occidentale de l'Homme*, Paris, Albin Michel, 1957. « Rôle de la modernité dans les relations Europe-monde », Bulletin du Centre Européen de la Culture, Genève, hiver 1975-1976.

Mais un tel dessein suppose une action éducative qui ne pourra véritablement porter ses fruits que dans la mesure où elle s'accompagnera d'une politique globale d'équité économique et de justice sociale. Il ne s'agit pas seulement d'enseigner des principes, mais de changer les mentalités, de développer l'esprit critique. C'est la raison pour laquelle *Abdellatif Felk* en appelle à une pédagogie conçue dans l'esprit de la « Communauté culturelle méditerranéenne » prônée par le Professeur Albert Jacquard, dans laquelle l'accent sera mis en priorité sur la révision des manuels scolaires, permettant, au-delà des différences de développer la prise de conscience d'un destin commun (voir aussi *Paul Balta et Ahmed Bedjaoui*).

L'UNESCO dispose de nombreux rapports confirmant le besoin de part et d'autre de la Méditerranée de matériel et d'actions pédagogiques présentant une vision « objective » de la civilisation de l'autre et de l'Histoire commune. Une étude comparative menée 1994 dans le cadre du Programme Méditerranée, ayant pour but de tracer l'image de l'autre dans les manuels scolaires d'Histoire, instruction civique et religieuse du primaire de pays des deux rives de la Méditerranée, a dressé un bilan alarmant<sup>6</sup>. L'on relève en effet, au nord comme au sud, la permanence de stéréotypes réciproques, une foule de constatations négatives, d'erreurs historiques parfois grossières, d'omissions volontaires ou involontaires. Sélection arbitraire des dates et des événements, simplifications abusives sont monnaie courante. Il est donc urgent de remettre en lumière certains faits historiques, de surmonter ethnocentrismes et nationalismes dans ces manuels et enseignements, mais aussi dans ces vecteurs d'éducation « informelle » que sont la radio et la télévision.

Un rôle capital dans cette pédagogie revient en effet à la communication, appelée à plus d'indépendance vis à vis de régimes se réclamant, au Sud, d'une légitimité historique héritée des luttes pour l'indépendance. Le journaliste et pédagogue *Ahmed Bedjaoui* insiste dans son texte sur les effets culturels de la « guerre du Golfe » qui a marqué la fin de l'unanimité médiatique. Nous devons soutenir l'essor actuel de la presse écrite et audiovisuelle du Sud, qui y accompagne celui du monde associatif, et inciter ces media à se mettre aussi à l'écoute de la société civile.

L'idée de la Méditerranée « lac de paix » jadis lancée, dans un tout autre contexte, par Houari Boumedienne prendrait ici tout son sens. La promotion de la paix est la mission ultime de l'UNESCO. Une culture de la paix ne se

6. AL ASHMAWI, Fawzia, « L'image de l'autre dans les manuels scolaires des pays des deux rives de la Méditerranée » *Méditerranée, espace de cultures et de civilisations*, Institut Robert Schuman pour l'Europe, collection Europe-Cultures, Paris, 1995, vol VI, pp. 42 à 95.

limite pas à l'absence de guerre. Elle est acte civique quotidien. Un groupe de personnalités s'est déjà constitué au sein de l'Institut International des Océans, qui a été à l'origine de l'initiative *Pacem in Maribus*. Certains des membres de ce groupe pourraient former le noyau d'un futur Centre pour la promotion de la paix maritime en Méditerranée. Les Nations Unies ont déjà engagé un processus de création de telles zones à travers des résolutions de l'Assemblée générale : en 1971 dans l'Océan Indien, dans l'Atlantique Sud en 1986. L'objectif de la création de ces zones, comme de l'initiative méditerranéenne de Boumedienne était de mettre un terme à la présence militaire des superpuissances. Il n'est donc plus de mise aujourd'hui. Les enjeux sont autres : démocratie nationale et internationale, développement durable et culture de la paix. Fondatrice de l'Institut International des Océans, *Elisabeth Mann Borgheese* met en valeur la convergence du concept de développement durable et de celui de sécurité, devenu aujourd'hui un concept complexe aux dimensions économiques, environnementale, culturelle et éthique. Toutes ces considérations font apparaître la Méditerranée comme la mer qui se prêterait le mieux au lancement d'un projet pilote intégrant développement durable et sécurité régionale à travers une série d'actions à entreprendre dès maintenant, en s'appuyant sur les accords déjà existants.

Les analyses et les propositions contenues dans ce livre ont toutes une même ambition : la *pax mediterranea*. Mais conçue non comme un idyllique état de nature, résultat de l'atonie et de l'irénisme de ses composantes, mais au contraire comme une réalité en pleine mutation, comme un processus au rythme accéléré dont les contradictions et les antagonismes sont la source de sa créativité. Si l'aire méditerranéenne est le vrai laboratoire du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est parce qu'elle a retrouvé sa condition de microcosme de la planète où se posent tous les grands problèmes de nos sociétés, où nous commençons à voir émerger les solutions qu'ils réclament. Les textes réunis dans ce volume nous permettent d'apercevoir la trame qui relie les questions aux réponses. De la Méditerranée au Monde.

Nous tenons à remercier M. James Williams pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée dans la réalisation de cet ouvrage.